

PROCES VERVAL DU 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE

de l'école maternelle des Chardrottes

Du Mardi 6 novembre 2018

Présents : **Equipe des enseignantes** : Me Bach (Directrice), Me Chachuat, Me Chantrel,
Me Defrace , Me Chevet et Me Ritter

Représentants de parents : PEEP : Me Prevel Lemoine.

FCPE : Me Chevalier, Me Ravel, Me Vallet Kroetz
(suppléante) et Me Lup (suppléante).

Mairie : Me Hannebelle (Conseillère municipale) / 18h à 19h20 et M Girard (Responsable
des projets numériques)/18h à 18h30

DDEN : Me Tachot /18h à 19h20

Excusées : Me Champagnac, Inspectrice de la circonscription de Chatou et Houilles, Me de
Marcillac (Adjoint au Maire en charge de l'Education et de la restauration),
Me Bach souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents d'élèves et reste à leur
disposition pour leur fournir des éléments précisant leurs rôles et leurs moyens d'actions.

1. Fonctionnement du Conseil d'école

a) Tour de table / secrétaires de séance

La secrétaire de séance retenue par le conseil d'école est Me Ritter

b) Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent

Le procès-verbal du conseil d'école du 14/06/18 est approuvé à l'unanimité.

c) Règlement intérieur / Lecture et vote

Lecture des modifications apportées et vote.

Intérim de direction assurée par Me Chantrel en cas d'absence de Me Bach
Approuvé à la majorité.

2. Vie scolaire

a) Effectifs de rentrée et personnels / classes surchargées

155 élèves, répartis en PS : 29, PSMS : 12/20, MSGS : 16/16 , MSGS : 12/19 et PSGS :
9/22 (2 départs depuis la rentrée)

La mairie propose automatiquement une autre école pour les inscriptions en cours d'année.
Une atsem volante est affectée pour toute l'année pour soulager les effectifs très chargés
(présente uniquement si elle n'est pas appelée sur une autre école pour remplacer une
atsem absente).

b) Visite de la PMI / Dépistage visuel des PS

Le service de la PMI met en place des dépistages visuels par des orthoptistes pour les enfants
de PS. La précocité du dépistage et du diagnostic est un gage de réussite thérapeutique
pour obtenir une récupération maximale de la fonction visuelle. En effet, les troubles visuels
de l'enfant représentent une pathologie fréquente pouvant gêner les apprentissages de la vie
sociale et scolaire en créant un handicap définitif s'ils ne sont pas traités. Environ 20% des
enfants de moins de 6 ans présentent une anomalie visuelle.

c) Elections des fédérations de parents

Taux de participation : 70.42% (en 2017/2018 :59.66% en 2016-2017 :57.45%)
5 sièges à pourvoir : 3 FCPE et 2 PEEP

Dates des prochains conseils : le 19 février 2019 et 11 juin 2019

d) Manifestations

Fête du sport : vendredi 21 septembre les 3 classes (GS et MS de Mmes Chachuat, Defrace et Ritter) ont participé à une séance d'initiation aux arts martiaux avec la mascotte Akihiro. Ils ont pu pratiquer et découvrir toutes les valeurs liées à ce sport. Un grand merci à l'Ecole Catovienne d'Arts Martiaux pour la qualité de la prestation.

Braderie des livres : Un Grand MERCI à tous les parents pour vos dons : 404 euros

La somme de la braderie des livres sera conservée pour l'école (Achat de livres pour la bibliothèque école)

Marché de Noël : le **samedi 15 décembre à partir de 10h à 11h30**

Pâtisseries réalisées par les enfants – parents sollicités pour aider aux ateliers cuisine.

L'école des Chardrottes souhaite comme l'an dernier, s'associer à une association en faisant un don avec les bénéfices de la kermesse. Réflexion engagée.

1ere idée qui émerge / Bulle d'air : association Joker sur Croissy sur Seine qui encadre des enfants atteints de troubles sévères de langage et /ou handicapés.

Nous décidons avec les fédérations que les élèves soient sensibilisés à la démarche par les enseignantes et les actions de l'association seront présentées lors de la kermesse.

Les fédérations de parents d'élèves y sont favorables dans la mesure où cette association œuvre en faveur des enfants et que cette démarche répond à un principe de solidarité, dans lequel s'inscrit cet évènement.

Un spectacle sera offert par la coopérative scolaire : «Même pas peur du Père Noel »

Compagnie Touk&Touk , jeudi 20 décembre au matin

Photographie individuelle : 15 novembre 2018

Chorale : prévue, pas de date encore définie

Kermesse : vendredi 28 juin 2019 Commune avec l'école Victor Hugo. Afin d'organiser cet évènement dans les meilleures conditions, nous allons "privatiser" le chemin de Traverse où nous installerons, au niveau des entrées des 2 écoles, le buffet commun de même que quelques tables. Les 2 entrées (Avenue Foch et rue de l'Asile) seraient bien sûr sécurisées.

Ensuite, des jeux seraient proposés dans la cour de chacune des écoles avec l'idée que parents et enfants puissent circuler librement entre les 2.

e) Coopérative

Toute l'équipe remercie les parents pour leurs dons généreux du début de l'année mais aussi tous les parents « ressources » : photocopies, papiers, livres, jeux,

Situation au 31/08/2018 : 6403.85 euros. Bilan contrôlé par Mme Chevalier (fédération parents) ainsi que Me Chachuat et Chantrel (enseignantes)

Dernières entrées : 404 euros (Braderie des livres), 3255 euros (dons des familles)

Dépenses : 350 euros pour le fonctionnement d'une classe, soit 1750 euros
360 euros pour les abonnements livres pour les classes (Bayard, Ecole des loisirs ...)

322 euros cotisation OCCE et assurance école

322.50 euros fournitures scolaires(ODMP)

478.98 euros / 5 arbres à décorer pour le projet de circonscription.

Tous les documents sont consultables dans le bureau de la Directrice.

Prochaines dépenses : spectacle (844 euros : 5.45 par enfant), marché de Noël (sachets, ingrédients...)

3. Partie pédagogique

a) Projet de circonscription /Exposition à la médiathèque mi-juin

L'an dernier, des écoles maternelles et élémentaires de Chatou et Houilles avaient participé au projet "MA VILLE" de la circonscription. Ce projet visait la mise en valeur de productions d'élèves (plastiques, sonores, vivantes, numériques, littéraires). Afin d'entrer dans

ce projet et permettre aux élèves de créer, d'imaginer, de construire, la médiathèque de Chatou avait mis à disposition une mallette d'ouvrages qui a circulé entre les écoles participantes. Bravo à tous les élèves pour leurs magnifiques créations, ainsi qu'à leurs enseignants pour leur investissement, l'impulsion et la mise en projet ;
Projet de cette année : « **L'ARBRE** ». Exposition (juin 2019) au sein de l'école dans un 1^{er} temps puis à la médiathèque avec d'autres écoles. Projet réalisé par toutes les classes.

b) APC / nouveau dispositif

L'étude internationale PIRLS, dont les derniers résultats ont été présentés en décembre 2017, a une nouvelle fois souligné la baisse préoccupante des résultats des élèves en français dans le domaine de la lecture. Aussi, depuis la rentrée scolaire 2018, les Activités Pédagogiques Complémentaires seront spécifiquement dédiées à la maîtrise du langage et à la lecture.

Prise en charge de 30 mn de 11h45 à 12h15 avec l'accord des familles

c) Plan Numérique/ Intervention de M Guillaume GIRARD Responsable des projets numériques.

Dans le cadre de l'élaboration du plan Ecoles numériques (avec une priorité pour les maternelles), plusieurs échanges ont eu lieu avec l'école pour connaître les différents besoins en équipements.

Présentation du projet retenu par la Mairie pour l'école :

- 1 classe mobile avec une quinzaine de tablettes
- wifi avec système d'extinction de la borne
- 1 PC portable en salle des maîtres
- 1 VPI en test dans la salle de bibliothèque
- contrat de prestation de maintenance
- impressions couleur en Mairie avec un quota par école
- 1 retro projecteur fixe dans la grande salle.

Un grand merci pour ce déploiement numérique.

4. Restauration scolaire et hygiène

a) Liste cantine /espace citoyen/ demande d'un accès direct aux mises à jour des familles

Les listes sont imprimées de façon mensuelle et elles ne reflètent pas la réalité des chiffres sur le terrain. Nous avons toujours besoin que les parents nous signalent le matin les modifications apportées dans le mois. Nous demandons un accès sur tablette en temps réel.

Réponse de la Mairie : la demande est à l'étude pour équiper d'une tablette les écoles et ainsi permettre une meilleure visibilité des inscriptions cantine/garderie. Toutefois, comme dans toute école, les dispositions sécuritaires obligeront toujours les équipes à vérifier les effectifs précis à chaque transfert de responsabilité. Aucune liste d'inscription préalable ne pouvant faire office de réalité de terrain. Les enfants absents pour maladie ou présents au dernier moment pour imprévu des parents sont quotidiens et ne peuvent être anticipés. L'espace citoyen est un outil qui permet une meilleure anticipation des effectifs, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de numériser la facturation.

5. Sécurité et équipement

a) Point sur la sécurité à l'école (exercices incendie et PPMS...)

Exercice incendie : Réalisé le 5 octobre 2018 à 9h30, en 2mn

Evacuation de 165 personnes : calme et rapide

Le prochain exercice prévu en janvier/février 2018

PPMS : un exercice « intrusion malveillante » a été mené sur chaque école de Chatou et

Houilles, le 11 octobre 2018 à 10h45. Les enfants ont pu se cacher et rester silencieux 10 minutes : pas de panique ni stress (sous forme de jeu)
Le prochain exercice en 2019 : confinement

b) Accès du personnel Mairie ou société dans l'enceinte de l'école

Mme Bach rappelle que nous ne pouvons pas ouvrir les portes de l'école au personnel ou société pendant le temps scolaire. Les services doivent avoir les clés de l'école.
Demande a été faite auprès de Mme Marcillac .

c) Ménage classe par les ATSEM de 16h30 à 17h/ manque de temps

Une discussion a été engagée avec la responsable du service pour solutionner ce manque de temps (ménage et aide préparation des activités manuelles) et une réorganisation du travail va être envisagée. Nous ferons un point au 2eme conseil d'école.

d) Ménage d'été/ Remise en état des classes et salle de jeux par les enseignants.

L'école est propre mais la société ne remet pas les meubles à leur place et ne prend pas soin du matériel. Les enseignantes passent plusieurs heures à remettre en état pour accueillir les élèves.

e) Bilan des demandes d'intervention

Réalisées : - fabriquer un casier et placer des roulettes sur un bureau pour un élève à besoin spécifique
- Réparer jeu en bois
- Réparer l'aimant de la porte coupe feu du RDC
- Déboucher un évier de classe et WC RDC
- Réparer une serrure / Clé cassée à l'intérieur
- Reboucher un trou dans le mur de la cour

En attente : - étagère pour la classe 4
- film occultant pour la porte d'entrée

f) Pichon / livraison tardive

Livraison tardive liée à une complexité du passage des commandes qui a finalement été changé. De plus, la validation en mairie est parfois trop longue.

Questions diverses des fédérations

a) Quelles mesures peuvent être prises par la Mairie pour améliorer les conditions d'accueil dans l'école compte tenu des effectifs très importants dans chaque classe? L'affectation d'un personnel ATSEM supplémentaire est-il prévu?

Cette question a été abordée dans le cadre d'une réunion organisée suite au mail des fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEEP) adressé le 4 octobre 2018, à Madame de Marcillac, Adjointe au Maire déléguée à l'Education et à la Restauration Municipale.

Cette réunion a eu lieu le 15 octobre 2018, en présence de :

- Madame de Marcillac, Adjointe au Maire déléguée à l'Education et à la Restauration Municipale,
- Madame Cristel Troniou-Rodi, Directrice du pôle Enfance/Famille/Education
- Madame Maria De Oliveira, Responsable des activités périscolaires maternelles et des accueils de loisirs maternels du Pôle Enfance - Famille - Education.
- Madame Rosemary Chevalier, représentante FCPE
- Madame Anne-Sophie Lemoine, représentante PEEP.

A cette occasion, Madame de Marcillac a longuement expliqué les raisons pour lesquelles une ATSEM supplémentaire à l'école des Chardrottes n'est pas envisagée. Soit, en substance :

- baisse des dotations de l'Etat
- volonté de l'équipe municipale de ne pas augmenter les impôts face à la pression fiscale actuelle d'une part ainsi qu'à l'obligation des villes d'équilibrer leur budget (règle d'or) d'autre part.
- effectifs de 32,5 élèves/classe en moyenne (NODER Education Nationale) conforme à la réglementation et en dehors du périmètre de compétence mairie
- situation similaire sur l'école des Sabinettes ou dans d'autres écoles d'autres communes.
- Soucis d'équité de moyens alloués entre les écoles de Chatou.

S'agissant de l'économie réalisée du fait de l'arrêt des TAP, il a été répondu que sur les 400.000€ de budget des TAP, 200.000€ étaient financés par la CAF, de sorte que le reste disponible pour la ville s'élevait à 200.000€ lesquels sont d'ores et déjà réinvestis dans l'éducation dès cette année au bénéfice des enfants avec le renforcement du taux d'encadrement temps du déjeuner auquel s'ajoute un taux d'encadrement étude revu à 1/20 en élémentaire.

En définitive, la Mairie ne souhaite pas allouer de budget supplémentaire pour attribuer une Atsem supplémentaire aux Chardrottes.

Néanmoins, Madame de Marcillac s'est engagée à :

- allouer en priorité jusqu'à la fin d'année une des 3 Atsem « volantes » de la Ville (toutefois elle sera réaffectée ailleurs en cas de besoin de remplacement sur une autre école)
- orienter les nouvelles inscriptions en cours d'année sur d'autres écoles sans pouvoir les contraindre dès lors que l'effectif NODER n'est pas au maximum.
- accueillir de manière exceptionnelle avec bienveillance les demandes de dérogations des familles emménageant en cours d'année à proximité de Croissy-sur-Seine (en dépit du fait que cela représente un coût pour la mairie de Chatou d'accepter une dérogation hors commune).

b) Dans le cadre de ses relations partenariales avec les services de l'Education nationale, la mairie va-t-elle soutenir auprès de l'inspection académique, l'ouverture d'une sixième classe pour la rentrée 2019/2020

La Mairie soutiendra l'ouverture de la 6ème classe si les effectifs prévisionnels l'expriment.
Pas de changement de sectorisation.